

24
novembre
2009

Retraite collective

Les régimes, les produits et les financements

- Objectifs**
- > Définir les différents régimes de base et complémentaires
 - > Découvrir les retraites supplémentaires
 - > Comprendre les modes de financement

Les régimes complémentaires

- > AGIRC
- > ARRCO
- > Les régimes spéciaux

Les régimes de base

- > Le régime général de la sécurité sociale
- > Les régimes spéciaux

Les produits de retraite supplémentaire

- > Régimes à prestations / cotisations définies
- > Les indemnités de fin de carrière
- > Le plan d'épargne retraite populaire
- > Le plan d'épargne retraite collectif
- > Autres

Les principes de tarification

- > L'évolution du montant des cotisations
- > La projection du passif
- > La construction du plan de financement
- > La construction d'un business plan

L'établissement des comptes techniques

- > Le schéma de la retraite collective
- > Le fonds de service des rentes
- > Les intérêts techniques
- > L'amortissement des nouvelles tables
- > Autres

Les institutions de retraite supplémentaire

- > La loi du 8 août 1994
- > La loi Fillon du 21 août 2003
- > Transformation des IRS en IGRS

Le financement de la branche retraite

- > Les lois de financement de la sécurité sociale
- > Les recettes de l'assurance vieillesse
- > Les charges de l'assurance vieillesse

Le fonds de réserve pour les retraites

- > Mission initiale / Mission élargie
- > Gestion / Ressources
- > Conséquences de la crise financière

Les systèmes de retraite dans le monde

- > Points communs et différences : analyse par pays
- > L'évolution du taux d'emploi des seniors
- > L'âge de départ à la retraite
- > Le ratio retraité / cotisant
- > Le taux de remplacement net

Les fonds de pension

- > Définitions / Caractéristiques principales
- > Les enjeux majeurs
- > Les impacts de la crise / Les répercussions sociales

Les horaires

Durée : 7 heures
9 h 00 : Accueil des participants
9 h 15 : Début du stage
17 h 30 : Fin du stage
 Pauses Café : **10 h 45** et **16 h 00**
 Déjeuner : **12 h 30 - 14 h 00**

Tarif

1050 euros + 19,6 % de TVA.
 Tarif dégressif en fonction du nombre de formations

Les formateurs

Chez Optimind, les formateurs, au minimum diplômés de niveau BAC +5, sont de cursus en rapport direct avec la thématique de formation traitée, Actuaires, Ingénieurs financiers, techniques, etc. et salariés de notre entreprise. Cette règle, qui ne tolère aucune exception, est pour nous le gage de leur capacité à comprendre les métiers et les enjeux de nos clients.
 Affectation au budget formation : Optimind est enregistré en tant qu'organisme de formation. A ce titre, les budgets engagés par nos clients sur ces activités peuvent être imputés à leurs budgets de formation permanents.

Qui sommes-nous ?

Société d'actuariat conseil, OPTIMIND est un interlocuteur de référence pour les assureurs, mutuelles, banques et grandes entreprises qui souhaitent un partenaire métier les accompagnant dans leurs projets.
 Ces formations vous sont proposées en partenariat avec CARITAT, organisme de formation dédié au monde de l'assurance et de la protection sociale.

Ces formations s'adressent aux collaborateurs des directions métiers, produit, modélisation, contrôle des risques, comptabilité, inventaires, contrôle de gestion, systèmes d'information ou des commerciaux des Compagnies d'assurance, Mutuelles, et Institutions de Prévoyance.